

Reprise de contrat / informations requises de l'assureur précédent

(conformément à l'article 53 e ch. 4 bis de la LPP entrée en vigueur au 1er mai 2007)

Entreprise

Ancienne institution de prévoyance

Nom		Rue	
NPA, Lieu		N° de contrat	

L'institution de prévoyance précédente atteste par la présente que:

Le contrat sera libéré au:

☐ La prime a été acquittée jusqu'à cette date.	☐ La prime restant à régler s'élève à:	
	dont montant rescrit:	

☐ Actuellement aucun cas de rente n'est en cours.
☐ Des cas de rentes sont en cours mais resteront du ressort de l'ancienne institution de prévoyance.
☐ Des cas de rentes sont en cours et doivent être repris par la nouvelle institution de prévoyance.

Nous vous prions de nous fournir les documents / informations suivants:

- Rendement des 5 dernières années en regard des sinistres
- – Données relatives à chaque rentier*
- – Prestations de rente et prestations expectatives par rentier
- – Provisions pour sinistres à transférer et avoir de vieillesse existant

Signatures

La société susmentionnée autorise Tellco pk à obtenir tous les renseignements et tous les documents relatifs à la prévoyance professionnelle conformément à l'article 53 LPP.

Lieu et date

Employeur

Lieu et date

Ancienne institution de prévoyance (timbre et signatures)

* Nom, prénom, date de naissance, type de rente, rente annuelle, rentes expectatives, date du premier versement de la rente, provisions pour sinistres y c. prestation de libre passage, respectivement capital, en outre, si applicables: cause, degré d'invalidité, début de l'incapacité de travail, début de l'exonération du paiement des primes, salaire, salaire assuré, échelle d'épargne.